

Correction du brevet blanc

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN GÉOGRAPHIE

1. Définition de l'étalement urbain (3 points)

L'étalement urbain est l'expansion des espaces urbanisés sur les territoires ruraux environnants, souvent due à la croissance démographique, au développement des infrastructures et à la recherche d'un cadre de vie plus agréable.

2. Trois causes de l'étalement urbain en France (3 points)

- Le désir des Français d'avoir une maison individuelle avec un jardin.
- Le développement des zones commerciales et industrielles en périphérie.
- Le coût élevé du logement en centre-ville, obligeant certaines populations à s'éloigner.

3. Conséquences environnementales et sociales de l'étalement urbain (3 points)

- **Environnementales** : artificialisation des sols, disparition des terres agricoles, impact négatif sur l'écosystème.
- **Sociales** : augmentation des loyers en centre-ville, éloignement des populations les moins aisées, allongement des temps de transport.

4. Pourquoi le "cœur de ville" a besoin d'aide ? (4 points)

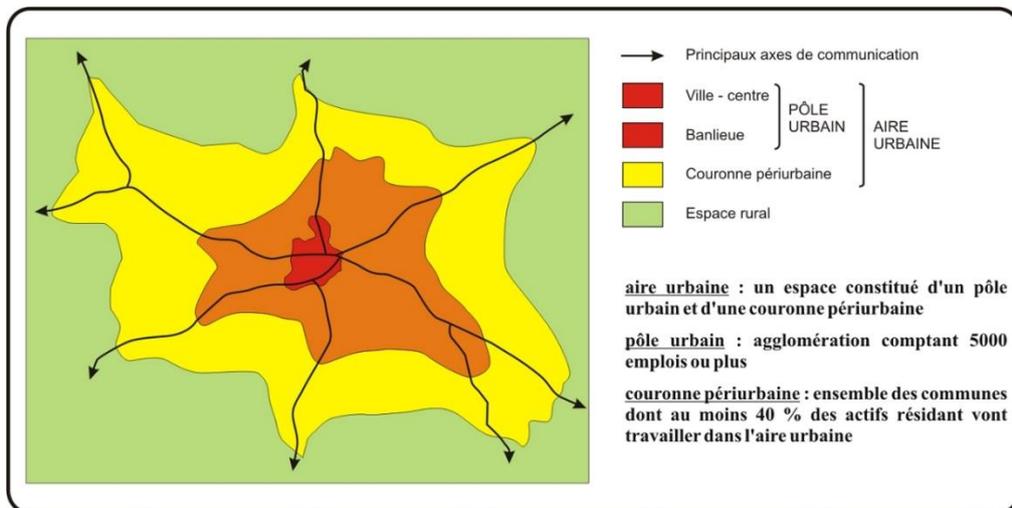
Les centres-villes souffrent de la désertification commerciale et d'une baisse de leur attractivité. Le programme "Action Cœur de Ville" vise à redynamiser ces espaces en soutenant des activités économiques comme le commerce local et l'artisanat.

5. Organisation d'une aire urbaine en France (7 points)

Une aire urbaine est constituée de :

- Un **pôle urbain** (centre-ville), qui concentre les emplois et les services.
- Une **banlieue**, où l'on trouve des logements collectifs et des infrastructures commerciales.
- Une **couronne périurbaine**, où vivent les personnes travaillant en ville mais résidant loin du centre.

Un schéma peut être utilisé pour illustrer cette organisation.



EXERCICE 2 : HISTOIRE – LE RÉGIME NAZI DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

1. Développement construit sur le régime nazi (14 points)

Hitler arrive au pouvoir légalement en 1933. Comment dirige-t-il l'Allemagne nazie ?

Le régime nazi développe le culte de la personnalité en magnifiant l'image du Führer, il s'appuie sur une propagande scientifique dirigée par le ministre de l'Information Goebbels qui par les autodafés et les grands rassemblements à Nuremberg est désireux de mécaniser les esprits, de supprimer tout esprit critique et de niveler les consciences.

Les jeunes allemands sont embrigadés dans des organisations de jeunesse, les Jeunesses hitlériennes, qui donnent une éducation physique, militaire et virile étroitement contrôlée par l'Etat, cet encadrement de la société se poursuit jusqu'à l'âge adulte où il n'y a de vie privée que pendant le sommeil.

Les méthodes employées par la Gestapo, la police politique, et l'ouverture des premiers camps de concentration en 1933 installent un climat de terreur où les opposants allemands sont les premières victimes.

Les nazis sont racistes, ils croient en l'inégalité des races et sont convaincus de la supériorité biologique de la race aryenne dont les Allemands seraient les plus purs représentants.

La race de seigneurs met donc tout en œuvre pour se préserver de la contamination des races inférieures et en particulier des Juifs considérés comme des parasites : les nazis sont antisémites.

Dès 1933, les Juifs sont humiliés et leurs magasins boycottés, ils sont ensuite progressivement exclus de la communauté nationale avec les lois de Nuremberg de 1935, leurs biens sont confisqués et aryanisés en 1938, ils sont enfin persécutés lors de la Nuit de cristal le 9 novembre 1938.

Afin d'améliorer la pureté de leur race, les nazis pratiquent la stérilisation des asociaux, l'euthanasie des plus faibles et l'eugénisme.

Hitler dirige l'Allemagne nazie de manière totalitaire, son régime revêt un caractère raciste et antisémite.

2. Frise chronologique des années 1930 (6 points)

- **1933** : Hitler devient chancelier d'Allemagne.
- **1935** : Les lois de Nuremberg.
- **1936** : Arrivée au pouvoir du Front Populaire en France.

EXERCICE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE – LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

1. Objectifs de l'enseignement laïque (Article 6) (2 points)

- Développer l'esprit critique des élèves.
- Favoriser la liberté de conscience.
- Protéger les élèves de toute influence religieuse ou idéologique.

2. L'égalité garantie par l'école (Article 9 et 14) (2 points)

- **Article 9** : Égalité entre filles et garçons, rejet des discriminations.
- **Article 14** : Neutralité religieuse dans l'espace scolaire.

3. Comment la Charte garantit-elle la liberté religieuse ? (3 points)

- Chaque élève est libre de croire ou non.
- Aucune religion n'est favorisée.
- L'enseignement aborde toutes les croyances de manière neutre et scientifique.

4. Réponse à Inès : pourquoi ce n'est pas contradictoire ? (3 points)

L'étude de faits religieux dans les disciplines scolaires (histoire, littérature, art) vise à transmettre des connaissances culturelles et historiques, sans promotion d'une croyance. La laïcité permet d'étudier la religion sans l'enseigner comme une vérité absolue.